

Description de service

ProDeploy for PowerMax x500 cyber vault

Ce Service fait partie de Dell ProDeploy Enterprise Suite (« ProDeploy Suite ») qui se décline en plusieurs niveaux : Basic Deployment, ProDeploy et ProDeploy Plus (« Niveau d'offre » individuellement ou « Niveaux de service » collectivement). Les solutions d'entreprise peuvent inclure, mais sans s'y limiter, des plateformes matérielles telles que des systèmes de serveur, de stockage et de gestion réseau, ainsi que des plateformes modulaires (« Plateforme matérielle ») et des modules complémentaires, mises à niveau ou systèmes de gestion de données logiciels et matériels associés destinés aux entreprises (« Services de déploiement supplémentaires »).

Dell Technologies Services (« DT Services ») a le plaisir de vous proposer le présent service conformément à la présente description de service. Votre devis, le bon de commande ou tout autre type de facture ou confirmation de commande signé par les deux parties (selon le cas, le « bon de commande ») indiquera le nom du ou des services et des options que vous avez achetés. Pour toute aide supplémentaire ou pour demander une copie de votre ou vos contrats de service, contactez le support technique de Dell Technologies ou votre agent commercial.

Table des matières

Présentation des services	2
Structure de l'offre	2
Portée du projet.....	2
Gestion de projet	3
Modifications de la portée des Services.....	3
Exclusions en matière de portée des Services	3
Responsabilités du Client.....	4
Planification des Services	6
Conditions générales Dell Technologies Services.....	7

Présentation des services

Ce service déploie une solution de cyber coffre-fort pour PowerMax qui configure une suite Cyber Vault opérationnelle conçue à l'aide des technologies de snapshots et SRDF PowerMax. Ce service fournit aux clients une copie sécurisée des données de production dans une baie de stockage PowerMax isolée et secondaire, également appelée « coffre-fort ». Il est fourni à l'aide de ressources distantes (configuration).

Structure de l'offre

Il existe deux types d'offres de service disponibles : les Services principaux et les Services complémentaires.

Les Services principaux peuvent être associés au déploiement d'une plateforme matérielle spécifique récemment acquise ou à un Service de déploiement supplémentaire sur une plateforme matérielle. Les Services principaux sont indiqués sur le Bon de commande par la mention Basic Deployment, ProDeploy ou ProDeploy Plus, suivie de la [Série de la plateforme matérielle] ou de [Base] et d'éventuels [ID supplémentaires]. Par exemple, *ProDeploy Plus Dell PowerMax*.

Les services complémentaires sont identifiés sur le Bon de commande en tant que « Add-on ». Les services complémentaires peuvent être combinés avec n'importe quel Service Principal au sein du même niveau d'offre. Par exemple, un Service complémentaire ProDeploy Plus ne pourra être associé qu'avec un Service principal ProDeploy Plus. Certains Services complémentaires peuvent inclure une liste d'options de sous-services que choisira le Client après la vente ou au début du projet. Les Services complémentaires peuvent être achetés en plusieurs quantités pour couvrir différents sous-services ou le même sous-service en plusieurs quantités. Pour plus d'informations sur des Services complémentaires spécifiques, consultez la section Annexe des services de déploiement supplémentaires.

Tous les services ProDeploy et ProDeploy Plus comprennent une phase de planification. Cette phase est conçue pour collecter des informations sur l'environnement du client afin de permettre la réussite de l'intégration et du déploiement. Il NE S'AGIT PAS d'un substitut à des services d'évaluation stratégique ou de conception. Ces services de conseil peuvent être achetés séparément auprès de Dell.

Portée du projet

Les membres du personnel DT Services ou les agents agréés (« Personnel de services ») travaillent en étroite collaboration avec les équipes du Client pour exécuter les services suivants (« Services »), à condition que le Client respecte les « Responsabilités du Client » indiquées dans ce document.

Ce service inclut les composants suivants (sans dépasser les valeurs énumérées) :

Quantités dans le périmètre	ProDeploy for PowerMax x500 cyber vault
Nombre de PowerMax Arrays	2
Groupes de stockage	16

Dans cette partie du service, le Personnel de services :

Tâches incluses dans le périmètre	ProDeploy for PowerMax x500 cyber vault
rencontre le Client pour s'assurer que les exigences d'environnement et de mise en œuvre opérationnelle (matériel, logiciels et infrastructure) sont remplies par le Client et lui remet la liste des mises à jour requises ou recommandées ;	✓

Tâches incluses dans le périmètre	ProDeploy for PowerMax x500 cyber vault
Planifie et estime les tâches d'installation et/ou de configuration des services.	✓
Vérifie les conditions préalables au déploiement ;	✓
Installe et vérifie le logiciel requis ;	✓
Définit les paramètres de configuration et de règles ;	✓
Effectue des vérifications préalables du système ;	✓
Effectue la synchronisation initiale des données entre la production et la baie secondaire ;	✓
Configure l'automatisation de synchronisation des données à des intervalles requis ;	✓
vérifie que les résultats de l'installation et/ou de la configuration sont adéquats ;	✓
effectue un transfert de connaissances de base.	✓

Gestion de projet

Les activités suivantes incluses dans tous les services (dont des Services de déploiement supplémentaires sélectionnés par le client) sont axées sur la gestion du lancement, de la planification, de l'exécution et de la clôture du projet, notamment sur les activités de coordination des ressources de livraison et la communication avec les parties prenantes :

- Gère les ressources DT Services allouées au projet.
- Collabore avec l'interlocuteur unique désigné par le Client pour coordonner les tâches du projet et les ressources chargées de les accomplir.
- Agit comme point de contact unique pour toutes les communications et remontées liées au projet.
- Détermine le calendrier et le processus d'engagement.
- élabore un Plan de projet général, avec les jalons critiques et les étapes clés.
- Conduit une réunion de lancement pour passer en revue l'étendue du projet, les attentes, les plans de communication et la disponibilité des ressources nécessaires.
- Organise régulièrement des réunions pour étudier le processus, les problèmes et les risques potentiels du projet. La fréquence de ces réunions est définie conjointement par le Client et par DT Services.
- Coordonne la clôture du projet.

Modifications de la portée des Services

Toutes les modifications apportées aux Services, au calendrier, aux tarifs ou à ce document doivent faire l'objet d'un accord écrit entre DT Services et le Client. En fonction de l'étendue de ces modifications, DT Services peut demander qu'un Cahier des charges distinct, détaillant les modifications proposées, leur incidence sur les frais et le calendrier ainsi que toute autre condition afférente, soit établi par les deux parties.

Exclusions en matière de portée des Services

DT Services est uniquement tenu d'exécuter les Services explicitement décrits dans ce document. Tous les autres services, tâches et activités sont considérés comme hors de la portée du projet.

Le Client laisse la version actualisée d'une application antivirus fonctionner en continu sur tous les systèmes auxquels DT Services peut accéder et analyse tous les Livrables et les supports sur lesquels ils sont livrés. Le Client prendra des mesures raisonnables de sauvegarde des données et, en particulier, fournira un processus de sauvegarde quotidien et sauvegardera les données pertinentes avant que DT Services n'applique des mesures correctives, des mises à niveau ou d'autres tâches sur les systèmes de production du Client. Dans la mesure où la responsabilité de DT Services concernant la perte de données n'est pas de toute façon exclue en vertu de l'accord existant ou du présent document, DT Services ne sera, en cas de perte de données, responsable que d'un effort ordinaire pour récupérer les données qui auraient été accumulées si le client les avait correctement sauvegardées.

Les activités suivantes sont exclues de la portée de ce document :

- Tous les services ProDeploy et ProDeploy Plus comprennent une phase de planification. Cette phase est conçue pour collecter des informations sur l'environnement du client afin de permettre la réussite de l'intégration et du déploiement. Il NE S'AGIT PAS d'un substitut à des services d'évaluation stratégique ou de conception. Ces services de conseil peuvent être achetés séparément auprès de Dell.
- Activités en rapport avec l'environnement de datacenter existant du Client (désinstallation/installation, configuration/reconfiguration, connexion, dépannage, etc.).
- Personnalisations : rédaction de scripts, codage, réglage ou optimisation des performances.
- Installation, configuration ou migration d'applications, de technologies Web, de base de données, de réseau virtualisé ou d'autres logiciels, à l'exception de ceux expressément décrits dans la portée du projet ci-dessus.
- Migrations ou déplacement des systèmes de calcul physiques vers des systèmes virtuels ou des systèmes de calcul virtuels vers des systèmes physiques autres que ceux expressément décrits dans la portée du projet ci-dessus.
- Migrations de données ou d'applications vers/ depuis des produits non pris en charge, des datacenters distants, vers des produits non Dell Technologies.
- Installation physique des composants de l'ordinateur, tels que les cartes mémoire, les périphériques de stockage interne et les cartes d'extension dans des produits non Dell Technologies.
- Installation ou configuration de produits non pris en charge. La prise en charge ou la non-prise en charge de tous les composants, qu'ils soient fournis par Dell ou par le Client, sera validée pendant la phase de planification de la solution. Remarque : Dans certains cas, la société Dell peut être amenée à proposer une orientation pour l'installation et la configuration de produits non pris en charge à réaliser par le Client.
- Routage de câbles (réseau, alimentation ou fibre) entre des racks ou à travers des murs, des plafonds, des sols, ou entre des salles.
- Mise en rack de boîtiers denses ou lourds de plus de 21 U dans un rack ou montage de boîtiers à une hauteur supérieure à l'emplacement 44 U, quel que soit le rack.
- Raccordement aux blocs d'alimentation à courant continu. Un électricien qualifié doit effectuer toutes les connexions à l'alimentation en CC et de mise à la terre de sécurité.

Le présent Document ne confère au Client aucune garantie autre que les garanties fournies en vertu de votre contrat-cadre de service ou Contrat, le cas échéant.

Responsabilités du Client

Autorité pour accorder l'accès. Le Client reconnaît et garantit qu'il a obtenu les permissions adéquates pour que lui-même et Dell puissent accéder aux Produits pris en charge, aux données qu'ils contiennent et à tous leurs composants matériels et logiciels, dans le but d'assurer les présents Services. Si le Client ne dispose pas de ces autorisations, il lui incombe de les obtenir à ses propres frais avant de contacter Dell pour demander la prestation des Services considérés.

Coopération avec l'agent du support technique par téléphone et le technicien sur site. Le Client s'engage à collaborer et à suivre les instructions données au téléphone par l'agent du support technique Dell ou sur site par les techniciens Dell. L'expérience démontre qu'une étroite collaboration au téléphone entre l'utilisateur et l'agent du support technique ou le technicien permet de rectifier la plupart des problèmes et erreurs du système.

Préparation de l'équipement. Le client est responsable du déplacement de l'équipement depuis la zone de réception de ses locaux jusqu'au site d'installation avant que DT Services n'assume la responsabilité du déballage et de l'installation de l'équipement.

Obligations sur site. Lorsque les Services nécessitent une intervention sur site, le Client doit fournir (sans coût pour Dell Technologies) un accès libre, sécurisé et suffisant à ses installations et aux Produits pris en charge, notamment un espace de travail suffisamment grand, l'électricité et une ligne téléphonique locale. Il doit également fournir un écran ou un terminal d'affichage, une souris (ou un dispositif de pointage) et un clavier (sans coût supplémentaire pour Dell Technologies), si le système ne dispose pas de ces éléments. Lorsque les services nécessitent des activités d'installation du matériel client, le client doit fournir les ressources et les outils appropriés (sans coût supplémentaire pour Dell Technologies) et faire intervenir DT Services pour des conseils d'experts requis lors de l'installation et du câblage des produits matériels.

Mise à jour des logiciels et des versions de Produits pris en charge. Le client doit maintenir les logiciels et les produits pris en charge aux niveaux minimaux de mise à jour ou de configuration définis par Dell, comme indiqué sur le site <https://www.dell.com/support/> pour les produits pris en charge. Le Client doit également veiller à l'installation des pièces de rechange, des correctifs, des mises à jour logicielles ou de toute version ultérieure conformément aux instructions de Dell, de façon à ce que les Produits pris en charge demeurent éligibles au présent Service.

Sauvegarde des données ; suppression des données confidentielles. Le Client s'engage à sauvegarder l'ensemble des données, logiciels et programmes existant sur tous les systèmes concernés, avant et pendant la prestation du présent Service. Le Client est tenu d'effectuer régulièrement des copies de sauvegarde des données stockées sur tous les systèmes concernés, afin d'éviter d'éventuelles défaillances, modifications ou pertes de données. Il incombe en outre au Client de supprimer toutes les informations confidentielles, exclusives ou personnelles, et de retirer tous les supports amovibles (cartes SIM, CD ou cartes PC), indépendamment du fait qu'un technicien sur site fournisse son assistance ou non. LA SOCIÉTÉ DELL NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE :

- DE VOS INFORMATIONS CONFIDENTIELLES, PROPRIÉTAIRES OU PERSONNELLES, QUELLES QU'ELLES SOIENT ;
- DES DONNÉES, PROGRAMMES OU LOGICIELS PERDUS OU CORROMPUS ;
- LA PERTE OU L'ENDOMMAGEMENT DE SUPPORTS AMOVIBLES ;
- LA CONSOMMATION DE DONNÉES OU LES APPELS VOCAUX FACTURÉS EN RAISON DU MANQUEMENT À RETIRER TOUTES LES CARTES SIM OU AUTRES SUPPORTS AMOVIBLES SITUÉS À L'INTÉRIEUR DES PRODUITS PRIS EN CHARGE RENVOYÉS À DELL ;
- LA PERTE D'UTILISATION D'UN SYSTÈME OU D'UN RÉSEAU ;
- TOUT ACTE OU OMISSION, Y COMPRIS DE NÉGLIGENCE, COMMIS PAR DELL OU PAR UN PRESTATAIRE DE SERVICES TIERS.

La société Dell ne pourra être tenue de restaurer ni de réinstaller tout programme ou donnée. Lors du renvoi de tout ou partie d'un Produit pris en charge, le Client n'inclura que le produit ou la partie du Produit pris en charge demandé par le technicien au téléphone.

DT Services ne pourra être tenu pour responsable des modifications de configuration de l'environnement iSCSI existant.

Garanties tierces. Les présents Services peuvent nécessiter l'accès par Dell à des composants matériels ou logiciels non fabriqués par Dell. Les garanties de certains fabricants peuvent être annulées si Dell ou toute entité autre que le fabricant intervient sur lesdits composants matériels ou logiciels. Il incombe au Client de vérifier que les Services assurés par Dell n'affectent pas ces garanties ou, le cas échéant, que leur impact est acceptable par le Client. Dell décline toute responsabilité liée à ces garanties tierces ou liée à l'impact que les Services peuvent avoir sur ces garanties.

Autres responsabilités du client. Les responsabilités supplémentaires du Client sont les suivantes :

- Fournir à DT Services un accès raisonnable au personnel fonctionnel, technique et commercial du Client, tel que requis pour l'exécution des Services.
- Désigner un point de contact et d'autorisation principal en tant que chef de projet du Client. Ce point de contact unique est responsable de la résolution des problèmes, de la planification des activités, de la planification des entretiens, de la collecte et de la diffusion des informations. Le sponsor de projet est tenu de veiller à la conformité vis-à-vis des obligations du Client.
- Désigner une ressource technique principale qui agira en tant que point de contact technique unique entre le Client et DT Services, selon les besoins, pour la durée de l'engagement.
- Fournir à DT Services la liste de tous les matériels procurés par le Client à utiliser lors de la mise en œuvre, pour s'assurer que l'équipement est conforme à la matrice de support et aux matrices de compatibilité applicables.
- Vérifier que tous les préparatifs requis sur site ont été réalisés pour les nouveaux composants système non Dell. Le Client doit également s'assurer, et ce avant la date de démarrage du projet, que ses installations, ou celles fournies par un tiers, sont aptes à recevoir et à prendre en charge les nouveaux produits commandés auprès de Dell Technologies. Ceci inclut notamment les éléments suivants : climatisation, alimentation électrique, encombrement, sécurité, etc.
- Garantir à DT Services (ou à des agents agréés) des fenêtres de maintenance système appropriées pour la préparation de l'équipement.
- Assurer la mise en œuvre (selon les besoins) de l'infrastructure et des composants de communication nécessaires.
- Assurer le support technique des équipes de mise en œuvre, de tous les fournisseurs et des tiers, en fonction des besoins.
- Prendre en charge les responsabilités concernant les problèmes de connectivité, de performances et de configuration du réseau.
- Obtenir et mettre à disposition, à ses propres frais, l'ensemble des licences et contrats de maintenance tiers nécessaires à DT Services pour réaliser le projet.
- Assurer la gestion d'une plateforme de système d'exploitation/matérielle correctement configurée pour prendre en charge les Services et préparer un serveur configuré de manière adéquate avant le démarrage des Services.
- Obtenir les licences et le support de maintenance associé régis par un contrat distinct pour tout produit Dell nécessaire avant le démarrage des Services.
- Autoriser DT Services à publier sur tous les sites sur lesquels les Services sont exécutés tout document nécessaire à la fourniture des Services en conformité avec la loi.
- Vérifier qu'une infrastructure réseau spécifique du site et/ou des différents sites est en place et opérationnelle.
- Gérer l'ensemble des procédures internes de contrôle des changements et de la documentation, y compris la coordination avec les propriétaires des applications et les responsables opérationnels.
- S'assurer que toutes les exigences en matière d'environnement, ainsi que les conditions opérationnelles et techniques, sont remplies avant le début des Services.

Planification des Services

Sauf disposition contraire conclue par écrit entre les deux parties, les Services doivent commencer dans les deux (2) semaines suivant la réception et l'approbation par DT Services du bon de commande du Client pour ce Service.

Le client dispose de douze (12) mois à compter de la date d'émission de la facture DT Services pour utiliser les services décrits dans le présent document (« **Période des services** »). Les Services expirent automatiquement le dernier jour de la Période du Service, sauf disposition contraire convenue avec DT Services. En aucun cas le client n'aura droit à un crédit ou à un remboursement de toute partie non utilisée des services.

Les heures de bureau de Dell sont du lundi au vendredi (de 8 h 00 à 18 h 00, heure locale du Client), sauf indication contraire ci-dessous.

Pays	Heures de bureau normales de Dell Technologies Services
Costa Rica, Danemark, El Salvador, Finlande, Guatemala, Honduras, Norvège, Panama, Porto Rico, République dominicaine, Salvador, Suède	De 8 h à 17 h
Australie, Chine, Hong Kong, Japon, Corée, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Singapour, Taïwan, Thaïlande	De 9 h à 17 h
Argentine, France, Inde, Italie, Paraguay, Uruguay	De 9 h à 18 h
Bolivie, Chili	De 9 h à 19 h
Moyen-Orient	Du dimanche au jeudi de 8h00 à 18h00

Certaines activités des services peuvent être effectuées en dehors des heures de bureau normales de Dell, sur demande du client et dans le respect de la réglementation locale. Le travail sera effectué à raison de 8 heures par jour maximum, sauf si DT Services et le client se sont au préalable entendus à ce sujet. Aucune activité n'aura lieu durant les jours fériés locaux ou nationaux.

Les Services décrits dans le présent document sont exécutés sur la base d'un prix fixe aux frais spécifiés dans le devis du prestataire de services applicable.

Les services seront fournis à l'aide du modèle de prestation standard du fournisseur de services, qui peut inclure une installation guidée du matériel et la fourniture des Services sur site et/ou hors site. Si le client a besoin d'un modèle de livraison différent, les frais, les dépenses, la portée du travail et/ou la planification sont susceptibles d'être modifiés en vertu de la section « Modifications de la portée des Services » du présent document. Si le client n'autorise pas ces modifications en vertu de la section « Modifications de la portée des Services », le prestataire de services et le Client conviennent que le modèle de livraison standard du prestataire s'appliquera aux Services. (Ne s'applique pas à l'administration des États-Unis ni aux engagements d'un État des États-Unis qui s'opposent au recours à la prestation de services hors site.)

Les factures sont émises lors de la réception et de l'approbation du bon de commande du Client par le prestataire de services.

Le Client autorise le prestataire de services à facturer des montants supplémentaires liés à des modifications ou des exceptions apportées aux services, et s'engage à les payer.

Conditions générales Dell Technologies Services

Vente directe par Dell au client : la prestation du présent Service est soumise à un contrat principal de services distinct conclu entre le Client et l'Entité légale Dell qui autorise expressément la vente du Service. En l'absence d'un tel contrat autorisant expressément ce Service, selon où se trouve le Client, le présent Service est fourni dans le cadre des conditions commerciales de Dell ou du contrat référencé dans le tableau ci-dessous (dans ce cas, le « **Contrat** »). Consultez le tableau ci-dessous pour trouver l'URL correspondant au Contrat disponible applicable au site du Client. Les parties déclarent avoir lu les conditions générales en ligne et acceptent d'être liées par ces dernières.

Site du Client	Conditions générales applicables à votre achat des Services	
	Clients achetant les Services directement	Clients achetant des Services auprès d'un revendeur agréé
États-Unis	Dell.com/CTS	Dell.com/CTS
Canada	Dell.ca/terms (anglais) Dell.ca/conditions (français canadien)	Dell.ca/terms (anglais) Dell.ca/conditions (français canadien)
Amérique latine et Caraïbes	Site Web local Dell.com spécifique par pays ou Dell.com/service-descriptions *.	Les Descriptions de Service et autres documents de service de l'Entité légale Dell que vous pouvez recevoir de votre vendeur ne constituent pas un contrat entre vous et l'Entité légale Dell ; ils ont pour seul objet de décrire le contenu du Service que vous achetez auprès du vendeur, vos obligations en tant que destinataire du Service, ainsi que les limites du Service. Par conséquent, toute référence au « Client » dans la présente Description de Service et dans les autres documents de service de l'Entité légale Dell sera considérée comme se référant à vous, tandis que toute référence à l'Entité légale Dell sera uniquement considérée comme se référant à l'Entité légale Dell en tant que prestataire de services pour le compte de votre vendeur. Vous n'aurez aucune relation contractuelle directe avec l'Entité légale Dell dans le cadre du Service décrit dans la présente déclaration. Pour éviter toute confusion, nous précisons donc que les conditions de paiement ou les autres conditions contractuelles qui, par nature, s'appliquent directement entre un acheteur et un vendeur ne s'appliqueront pas à vous et seront telles qu'elles ont été définies entre vous-même et le vendeur.
Asie-Pacifique et Japon	Site Web local Dell.com spécifique par pays ou Dell.com/service-descriptions *.	Les Descriptions de Service et autres documents de service de l'Entité légale Dell que vous pouvez recevoir de votre vendeur ne constituent pas un contrat entre vous et l'Entité légale Dell ; ils ont pour seul objet de décrire le contenu du Service que vous achetez auprès du vendeur, vos obligations en tant que destinataire du Service, ainsi que les limites du Service. Par conséquent, toute référence au « Client » dans la présente Description de Service et dans les autres documents de service de l'Entité légale Dell sera considérée comme se référant à vous, tandis que toute référence à l'Entité légale Dell sera uniquement considérée comme se référant à l'Entité légale Dell en tant que prestataire de services pour le compte de votre vendeur. Vous n'aurez aucune relation contractuelle directe avec l'Entité légale Dell dans le cadre du Service décrit dans la présente déclaration. Pour éviter toute confusion, nous précisons donc que les conditions de paiement ou les autres conditions contractuelles qui, par nature, s'appliquent directement entre un acheteur et un vendeur ne s'appliqueront pas à vous et seront telles qu'elles ont été définies entre vous-même et le vendeur.

Site du Client	Conditions générales applicables à votre achat des Services	
	Clients achetant les Services directement	Clients achetant des Services auprès d'un revendeur agréé
Europe, Moyen-Orient et Afrique	<p>Site Web local Dell.com spécifique par pays ou Dell.com/serviceDescriptions*.</p> <p>En outre, les clients situés en France, en Allemagne et au Royaume-Uni peuvent sélectionner l'URL correspondant à leur pays ci-dessous :</p> <p>France : Dell.fr/ConditionsGeneralesdeVente</p> <p>Allemagne : Dell.de/Geschaeftsbedingungen</p> <p>Royaume-Uni : Dell.co.uk/terms</p>	<p>Les Descriptions de Service et autres documents de service de l'Entité légale Dell que vous pouvez recevoir de votre vendeur ne constituent pas un contrat entre vous et l'Entité légale Dell ; ils ont pour seul objet de décrire le contenu du Service que vous achetez auprès du vendeur, vos obligations en tant que destinataire du Service, ainsi que les limites du Service. Par conséquent, toute référence au « Client » dans la présente Description de Service et dans les autres documents de service de l'Entité légale Dell sera considérée comme se référant à vous, tandis que toute référence à l'Entité légale Dell sera uniquement considérée comme se référant à l'Entité légale Dell en tant que prestataire de services pour le compte de votre vendeur. Vous n'aurez aucune relation contractuelle directe avec l'Entité légale Dell dans le cadre du Service décrit dans la présente déclaration. Pour éviter toute confusion, nous précisons donc que les conditions de paiement ou les autres conditions contractuelles qui, par nature, s'appliquent directement entre un acheteur et un vendeur ne s'appliqueront pas à vous et seront telles qu'elles ont été définies entre vous-même et le vendeur.</p>

Vente par un revendeur agréé Dell au Client : si vous avez acheté les Services décrits dans les présentes par l'intermédiaire d'un revendeur agréé Dell, cette Description de Service est fournie uniquement à des fins descriptives et informationnelles et n'établit pas de relation contractuelle ni de droits ou obligations entre vous et Dell. Ces Services sont régis uniquement par le contrat entre vous et votre revendeur agréé Dell. Dell autorise votre revendeur agréé Dell à vous fournir cette Description de Service. Votre revendeur agréé Dell peut prendre des dispositions avec Dell pour que la société exécute tout ou partie des Services au nom du revendeur.

Vente par Dell à un revendeur agréé Dell : cette Description de Service et l'exécution des Services décrits dans le présent document sont soumises aux conditions générales relatives aux services professionnels convenues entre vous (« **Partenaire** ») et Dell, telles que définies (i) dans le contrat signé de commande de produits et de services, le cas échéant, ou (ii) dans le contrat Professional Services Agreement autonome applicable signé, le cas échéant. Si les deux contrats existent, celui qui présente la date d'entrée en vigueur la plus récente prévaut. (iii) À défaut de ces contrats, les conditions générales standard de Dell pour les services professionnels spécifiés ci-dessus s'appliqueront. Le Partenaire reconnaît et accepte que : (a) les accords avec ses clients (« **Utilisateurs** ») concernant les Services détaillés dans le présent document ne constituent pas des contrats avec Dell ; (b) le Partenaire n'a ni le droit ni le pouvoir de faire valoir quelque engagement que ce soit de la part de Dell, sauf accord contraire exprès écrit de Dell, et ne pourra prétendre le contraire ; (c) les Utilisateurs ne sont pas des tiers bénéficiaires de cette Description de Service ni de tout autre contrat conclu entre Dell et le Partenaire ; (d) toutes les occurrences du terme « Client » dans cette Description de Service désignent le Partenaire qui achète les Services ; (e) si la fourniture des Services par Dell est subordonnée à des obligations de la part du Partenaire, celles-ci pourront également s'appliquer à l'Utilisateur du Partenaire dans le cadre des Services qui lui sont délivrés. Le partenaire doit s'assurer que ledit utilisateur final respecte ces obligations, lorsqu'il y a lieu. Dell ne pourra pas être tenu pour responsable de l'inexécution de ses propres obligations dès lors que l'Utilisateur ne respecte pas celles qui lui incombent. En cas de conflit entre cette Description de Service et les contrats référencés aux sections (i) et (ii) ci-dessus, cette Description de Service prévaut.

Les conditions générales suivantes s'appliquent également aux Services :

1.1 Durée ; résiliation. Cette Description de Service commence à partir de la date spécifiée à la section « Planification des Services » ci-dessus et continue de s'appliquer conformément à ses conditions, sauf en cas de résiliation pour cause de non-respect. Chaque partie informera l'autre par écrit en cas de non-respect présumé d'une disposition substantielle de la présente Description de Service par l'autre partie. Le destinataire doit disposer de trente (30) jours calendaires à compter de la date de réception de cet avis pour effectuer un traitement (« **période de traitement** »). Si le destinataire de cet avis omet d'appliquer les mesures curatives pendant la période de traitement, l'expéditeur de l'avis pourra envoyer un avis écrit de résiliation, qui prendra effet à la réception.

1.2 Octroi de droits d'auteur ou de droits de licence dans les Livrables. Sous réserve que le Client se soit acquitté de la totalité des sommes dues à Dell, les parties acceptent que (i) le Client détient tous les droits de propriété intellectuelle sur la partie des Livrables (définis ci-dessous) qui comprend uniquement des rapports écrits, des analyses et d'autres documents de travail préparés et fournis par Dell au Client dans l'exercice des obligations de Dell en vertu des présentes, et (ii) pour la partie des Livrables qui comporte les scripts et le code, Dell accorde au Client (sauf en cas de violation de cette Description de Service) un droit perpétuel non exclusif, non transférable, irrévocable d'utiliser, de copier et de créer des travaux dérivés desdits Livrables (sans droit de sous-licence) dans le cadre des activités internes du Client, comme précisées ci-dessous. La licence accordée au titre de cette section ne s'applique (a) à aucun document fourni par le Client, et (b) à aucun autre produit ou élément Dell autorisé ou fourni dans le cadre d'un contrat distinct. Les « **Livrables** » désignent tous les rapports, analyses, scripts, code ou d'autres résultats de travail qui ont été fournis par Dell au Client dans le cadre des engagements au titre de cette Description de Service.

1.2.1 Documentation fournie par le Client. Le Client n'abandonne aucun de ses droits sur les éléments qu'il fournit à Dell dans le cadre de l'exécution des Services. Conformément aux droits exclusifs du Client (définis ci-dessous), le Client octroie à Dell un droit non exclusif et non transférable d'utiliser lesdits droits au seul bénéfice du Client et dans le cadre de l'exécution des obligations de Dell au titre des présentes.

1.2.2 Réserve des Droits de propriété. Chaque partie se réserve pour elle-même tous les Droits de propriété qu'elle n'a pas expressément accordés à l'autre. Dell n'est pas limité dans le développement, l'utilisation ou la commercialisation de services ou de produits similaires aux Livrables ou aux services concernés par les présentes, ou dans le respect des obligations de Dell en matière de confidentialité envers le Client, dans l'utilisation des Livrables ou l'exécution de Services similaires pour d'autres projets. « **Droits de propriété** » désigne l'ensemble des brevets, droits d'auteur, secrets commerciaux, méthodologies, idées, concepts, inventions, savoir-faire, techniques ou autres droits de propriété intellectuelle d'une partie.

1.3 Paiement. Le Client doit s'acquitter des factures émises par Dell intégralement et dans la même devise que les factures de Dell dans les trente (30) jours suivant la date de la facture de Dell, avec les intérêts accumulés par la suite (1,5 % par mois ou le taux légal le plus élevé, selon le moindre des deux montants). Les frais exigibles en vertu des présentes sont exclusifs, et le Client doit payer ou rembourser à Dell toutes les taxes sur la valeur ajoutée (TVA), les taxes de vente et d'utilisation, les droits d'accise, les retenues fiscales, les contributions mobilières, les taxes sur les produits et services et autres taxes, prélèvements et droits de douane découlant du bon de commande du Client, à l'exception des taxes basées sur le résultat net de Dell. Si le Client est tenu de prélever des taxes/impôts, il doit envoyer tous les justificatifs associés à Dell, à l'adresse tax@dell.com.

1.5 Garantie ; exonération de garantie. Dell exécutera les Services dans les règles de l'art, conformément aux normes généralement reconnues dans le secteur. Le Client doit informer Dell de tout défaut de ladite exécution dans un délai de dix (10) jours à compter de l'exécution des Services applicables. En cas de défaut d'exécution de la part de Dell, la seule responsabilité et l'unique recours du Client consisteront pour Dell, à sa discrétion, (i) à corriger ce défaut, et/ou (ii) à résilier la présente Description de Service et à rembourser la portion de tous frais perçus correspondant à ce défaut. **SAUF MENTION CONTRAIRE DANS CETTE GARANTIE ET DANS LES LIMITES AUTORISÉES PAR LA LOI APPLICABLE, DELL (Y COMPRIS SES FOURNISSEURS) NE FORMULE AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPRESSE, ÉCRITE OU ORALE, ET REJETTE TOUTE GARANTIE IMPLICITE. DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI APPLICABLE, TOUTES LES AUTRES GARANTIES SONT SPÉCIFIQUEMENT EXCLUES, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE PROPRIÉTÉ ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON AINSI QUE LES GARANTIES DÉCOULANT D'UNE LOI, DE L'APPLICATION DE LA LOI, OU DÉCOULANT DE LA CONDUITE HABITUELLE, DES PERFORMANCES OU DES PRATIQUES DU COMMERCE.**

1.6 LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ. LA RESPONSABILITÉ TOTALE DE DELL ET LES SEULS RECOURS EXCLUSIFS DU CLIENT À UN QUELCONQUE DOMMAGE, DÉCOULANT DE (OU EN RELATION AVEC) CETTE DESCRIPTION DE SERVICE OU DES SERVICES FOURNIS AUX TERMES DU PRÉSENT DOCUMENT, SE LIMITENT AUX DOMMAGES DIRECTS PROUVÉS ENGENDRÉS PAR LA SEULE NÉGLIGENCE DE DELL D'UN MONTANT NE POUVANT DÉPASSER LE PRIX PAYÉ À DELL POUR LES SERVICES FOURNIS AUX TERMES DES PRÉSENTES. SAUF EN CE QUI A TRAIT AUX RÉCLAMATIONS LIÉES À UNE VIOLATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE DELL, AUCUNE DES DEUX PARTIES NE SAURAIT ÊTRE TENUE RESPONSABLE ENVERS L'AUTRE POUR TOUT DOMMAGE SPÉCIAL, CONSÉCUTIF, EXEMPLAIRE, ACCESSOIRE OU INDIRECT (Y COMPRIS, ET SANS S'Y LIMITER, LES PERTES DE PROFIT, DE CHIFFRE D'AFFAIRES, DE DONNÉES ET/OU D'UTILISATION), MÊME SI LA POSSIBILITÉ EN A ÉTÉ ÉVOQUÉE.

1.7 Divers.

1.7.1. Les parties sont tenues d'agir en tant que sous-traitants indépendants à toutes les fins régies par les présentes. Aucune des présentes dispositions ne considère toute partie comme mandataire ou représentante de l'autre partie, ni les deux parties comme co-entrepreneurs ou partenaires, pour quelque motif que ce soit. Aucune des deux parties ne sera jugée responsable des actes ou omissions de l'autre partie, et aucune des parties ne dispose du pouvoir de représentation ou d'obligation de l'autre partie, de quelque manière que ce soit, sans l'approbation écrite préalable de l'autre partie. Chaque partie a l'obligation de se conformer à toutes les lois, ordonnances et réglementations applicables en matière d'exportation et d'obtenir l'ensemble des licences, autorisations et permis de l'administration qui s'avèrent nécessaires. Tout détournement contraire à la législation des États Unis, y compris aux lois américaines sur les exportations, est expressément interdit. Cette Description de Service est régie par les lois du Commonwealth du Massachusetts pour les transactions réalisées aux États-Unis et dans le pays où l'entité de Dell se trouve pour les transactions réalisées en dehors des États-Unis, à l'exclusion de toutes les règles en matière de conflit des lois. La Convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

1.7.2. Le Client accepte en outre qu'en renouvelant, modifiant, prolongeant ou continuant à utiliser le Service au-delà de la durée initiale, ce dernier soit soumis à la Description de Service alors en vigueur, disponible sur le site <https://www.dell.com/learn/us/en/uscorp1/terms-of-sale>.

1.7.3. Confidentialité : Dell Technologies Services traitera toutes les informations personnelles recueillies dans le cadre de cette Description de Service conformément à la Déclaration de confidentialité Dell Technologies pour la juridiction applicable. Ces déclarations sont toutes disponibles à l'adresse <http://www.dell.com/localprivacy>, chacune d'elles étant incluse en référence dans les présentes.

1.7.4. En cas de conflit entre les termes de l'un des documents constitutifs du présent Contrat, les documents prévaudront dans l'ordre suivant : (i) la présente Description de Service ; (ii) le Contrat ; (iii) le Formulaire de commande. Les termes qui prévalent seront interprétés aussi étroitement que possible en vue de résoudre le conflit tout en préservant autant de termes non conflictuels que possible, y compris en préservant les dispositions non conflictuelles contenues dans le même paragraphe, la même section ou la même sous-section.

1.7.5. En commandant les Services, en bénéficiant de la prestation des Services, en utilisant les Services ou les logiciels connexes, ou en cochant/clicquant sur le bouton, la case ou autre « J'accepte » du site Web Dell.com ou DellEMC.com relatif à votre achat ou sur une interface logicielle ou Internet Dell, vous acceptez d'être lié par cette Description de Service et par les contrats inclus en référence dans le présent document. Si vous contractez cette Description de Service pour le compte d'une société ou de toute autre personne morale, vous déclarez être légalement autorisé à lier cette personne morale aux conditions de la présente Description de service. Dans ce cas, « vous » ou le « Client » désigne cette personne morale. En plus de recevoir la présente Description de Service, les Clients dans certains pays peuvent également être tenus de signer un Formulaire de commande.

Copyright © 2022 Dell Inc. ou ses filiales. Tous droits réservés. Dell, EMC, Dell EMC et d'autres marques sont des marques de Dell Inc. ou de ses filiales. Les autres marques peuvent être des marques de leurs propriétaires respectifs.